



10512 - Est-il permis de retarder la réponse à une salutation pour une inimitié personnelle ?

question

Il y a une personne à qui une inimitié personnelle m'oppose. Si elle me salue, dois-je lui répondre après son passage ou immédiatement ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Les Hanafites et les Shafiites soutiennent qu'il faut rendre le salut immédiatement.

Ibn Abidine dit : « Si l'intéressé retarde sa réponse sans excuse, il a adopté une attitude interdite et il ne pourrait échapper au péché qu'en rendant le salut et en se repentant.